

L'Implanthéâtre

Une nouvelle structure et les ressources d'un lieu polyvalent à Québec

Louis Cartier

Numéro 35 (2), 1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/27211ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (imprimé)

1923-2578 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

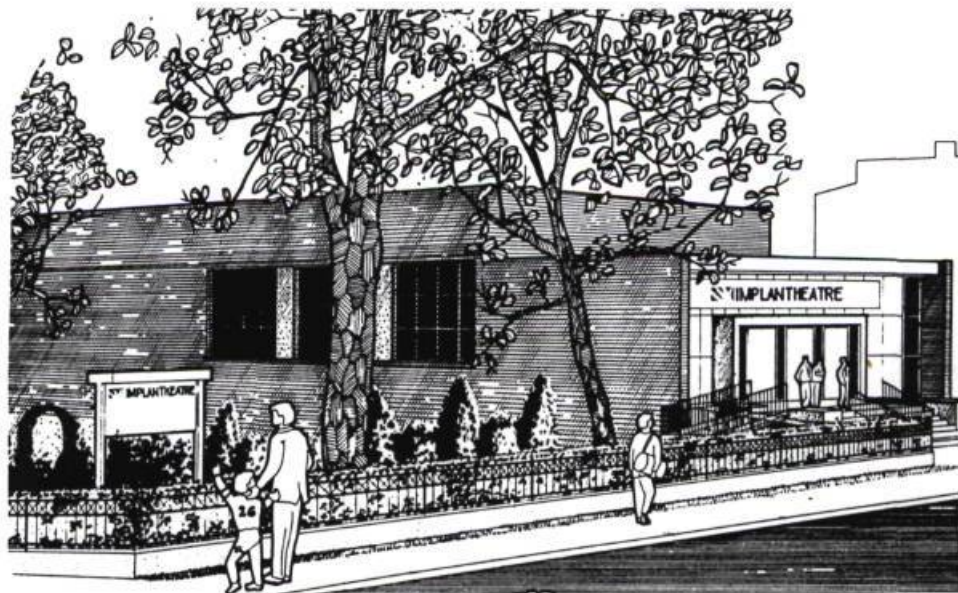
Cartier, L. (1985). L'Implanthéâtre : une nouvelle structure et les ressources d'un lieu polyvalent à Québec. *Jeu*, (35), 10–13.

l'implanthéâtre

une nouvelle structure et les ressources
d'un lieu polyvalent à québec

La ville de Québec compte désormais une nouvelle salle de spectacles consacrée uniquement au théâtre: 287 places, une salle transformable munie d'un matériel technique adéquat, deux salles de répétitions; quatre troupes de théâtre s'y produisent en permanence et le conseil d'administration est composé de gens de théâtre et de personnes représentatives du milieu. C'est là l'Implanthéâtre.

Nous avons quitté le rêve pour la réalité! Il existe enfin, à Québec, ce théâtre polyvalent, dans une ancienne synagogue qui avait besoin de transformations, située dans un quartier culturellement très dynamique, dans l'arrondissement de la rue Cartier en haute-ville. Le rêve avait germé à la table de théâtre du Conseil de la culture de la région de Québec, dans la tête des gens de théâtre qui y siégeaient. En quête d'une solution à certains problèmes de disponibilité des salles rencontrés par les troupes ces dernières années, ils concluaient à la nécessité de la création d'une nouvelle salle.



Dans une ancienne synagogue: l'Implanthéâtre, à Québec.

Par la suite, le Conseil de la culture déposait une demande de subvention au ministère des Affaires culturelles pour réaliser une étude de faisabilité. Sous la direction de Monsieur Noël Cormier, cette étude confirmait la nécessité d'une nouvelle salle, en déterminait le mode de fonctionnement et en précisait la localisation. Ce rapport ayant été déposé en avril 1984 au bureau du ministre des Affaires culturelles, monsieur Clément Richard, le M.A.C. allouait avec une étonnante rapidité les subventions nécessaires à sa réalisation. Il ne s'est écoulé que onze mois entre le dépôt du Rapport et l'ouverture de la salle de l'Implanthéâtre.

structure

L'Implanthéâtre est une corporation sans but lucratif dont le conseil d'administration compte neuf membres: deux coprésidents, Denis Denoncourt (Théâtre du Vieux-Québec) et Jacques Lessard (Théâtre Repère); un trésorier, Sylvain Gagné (salle Albert-Rousseau) et cinq administrateurs, Sylvie Auger (Théâtre de la Commune), André Lachance (Théâtre du Gros Mécano), Denis Bernard (Théâtre Blanc), Marie-Paule Fortin (professeur) et Claude Jean (avocat). Les premiers objectifs du conseil sont la gestion d'une salle de théâtre et la définition des politiques d'orientation. De ce conseil émane le comité de programmation composé de cinq membres provenant de troupes différentes dont quatre (le Théâtre du Vieux-Québec, le Théâtre Repère, le Théâtre du Gros Mécano et le Théâtre de la Commune — anciennement, la Commune à Marie), représentent les troupes permanentes de l'Implanthéâtre. Le cinquième membre est le Théâtre Blanc. Ce comité assume, en quelque sorte, la direction artistique et ces troupes (mis à part le Théâtre Blanc) ont été désignées comme pouvant utiliser prioritairement la salle pendant trois ans. Elles se sont partagé les meilleures dates pour présenter leurs productions pendant cette période.

L'Implanthéâtre est un concept fort intéressant puisqu'il est administré par des gens de théâtre et par les principaux usagers du lieu. Cinq employés y travaillent dont Pierre Mino (le directeur général), Richard Gagnon (le relationniste) et André Gagnon (le directeur technique). La salle de spectacles est polyvalente et la bâtisse a été louée pour trois ans à la congrégation Beth Israël Ov'h Sholem. Si toutefois la salle s'avérait non rentable, l'équipement technique, la scène et les sièges, démontables, récupérables, pourraient être vendus ou réinstallés ailleurs. Quoi qu'il en soit, après les trois premières années de fonctionnement, la corporation Implanthéâtre fera une réévaluation complète et décidera alors de l'avenir de l'Implanthéâtre.

Cette salle aura coûté au M.A.C. 370 000\$ pour l'aménagement des lieux et l'achat d'équipement; le ministère aura également versé 250 000\$ comme budget de fonctionnement, pour les trois prochaines années. Au total, donc: 620 000\$. Mais il n'aura pas été inutile d'investir une aussi importante somme pour créer un lieu de qualité pour le théâtre. Il reste à voir si les quatre troupes sauront utiliser au maximum les possibilités scéniques que leur offre la salle de l'Implanthéâtre.

exploration scénique

Je déplore qu'on n'utilise que très peu, à Québec, les possibilités des divers lieux, comme en témoigne la piètre utilisation, par exemple, de la superbe salle polyvalente Octave-Crémazie du Grand Théâtre de Québec, utilisée en grande partie par le Théâtre du Trident. On oublie trop souvent de transformer cette salle, presque



Soirée d'ouverture de l'Implanthéâtre, le 24 mars 1985. Photo: Guy Couture.

toujours utilisée à l'italienne. Il est vrai, cependant, que son coût de transformation est exorbitant. Actuellement, seul le Conservatoire d'art dramatique de Québec utilise de façon renouvelée les installations de sa salle lors des exercices pédagogiques des étudiants. Pourtant, le Conservatoire ne possède pas la salle la plus appropriée à l'éclatement scénique. Par contre, les professeurs savent proposer aux étudiants une utilisation maximale du décroissement de la salle à l'italienne. Malheureusement, quand ils accèdent à la pratique professionnelle, peu d'entre eux poursuivent une telle recherche sur l'espace scénique. Le Théâtre Repère a cependant réussi, l'hiver dernier, à utiliser un nouvel espace scénique, dans un lieu que le théâtre n'avait encore jamais atteint, en présentant *À propos de la demoiselle qui pleurait*, une pièce d'André Jean mise en scène par Robert Lepage.¹ Une production aussi audacieuse dans l'utilisation de l'espace pourrait faire rêver, en tout cas, les « acquéreurs » de l'Implanthéâtre. . .

J'espère donc que cette nouvelle salle deviendra vite un lieu dynamique dont les praticiens et les praticiennes pourront profiter.

louis cartier

1. À l'auberge de jeunesse le Centre international de séjour, 19, rue Sainte-Ursule, à Québec, du 19 février au 23 mars 1985.

fiche technique de la salle de l'implanthéâtre

2, rue Crémazie est, Québec (Québec) G1R 1Y2. Tél.: (418) 648-9989

Nombre de sièges:	287
Dimension de la salle:	largeur: 48 pieds; longueur: 65 pieds
Hauteur du plafond technique:	à partir du sol: 16 pieds, 9 pouces
Dispositions:	italienne, élizabéthaine, arène, en rond, etc.
Puissance électrique:	96 000 watts
Éclairage:	
Console:	Avab 201, 24 × 128
Gradateurs:	4 × 12 2.4 kw
Projecteurs:	4 Leko Lite Strand 6 × 9
	6 mini Iris
	18 Leko 2205: 20 – 50
	20 Fresnels (500 watts)
	4 Fresnels (1000 watts)
	6 par 64
Sonorisation:	
Puissance effective:	600 watts
Console:	Soundcraft 200, 8 × 4 × 2
Magnétophones:	½' piste (7½ – 15)
	cassette
Platine:	Technics
Intercommunication:	4 stations
Monitoring:	loge, foyer, régie
Micros:	2 PZM, 2 AKG D-320
Couettes:	150, 15 paires
Autres:	
Loge:	1 pour 10 personnes
Salles de répétitions:	1 jour, soir, nuit
	1 jour, nuit
Bar:	au moment des spectacles
Vestiaire:	287 places